

Le parc et ruisseau de Morchène à Saint-Cyr-en-Val



Randonnée n°1149046

Cette balade commence par le parc de Morchène à Saint-Cyr-en-Val, son château, ses terrains de tennis, de pétanque, de beach-volley et son parcours de santé puis remonte le ruisseau du même nom.

Parcours arboré, très agréable pour une balade familiale au sud de l'agglomération orléanaise.

Durée :	2h20	Difficulté :	Facile
Distance :	8,06 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	9 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	9 m	Région :	Sologne
Point haut :	118 m	Commune :	Saint-Cyr-en-Val (45590)
Point bas :	102 m		

Description

Parking Rue de la Résine juste après le restaurant le Clos de Saint-Cyr.

(D/A) Depuis le parking, rejoindre la Rue de la Gare/D326, la longer sur le chemin en bordure jusqu'au carrefour avec la Rue de Bourges.

(1) Emprunter la Rue de Bourges à droite puis bifurquer à gauche sur le chemin s'enfonçant dans les bois.

(2) Arrivé au plan d'eau de Morchène, le contourner par la droite jusqu'à un petit pont.

(3) Prendre le petit pont en bois qui traverse le ruisseau à l'amont du plan d'eau. Tourner à gauche après avoir traversé le pont.

Peu après le pont (100 m), suivre le chemin qui monte à droite. Poursuivre jusqu'au château de Morchène puis prendre à droite pour rejoindre la rue de Marcilly. Longer la route à droite puis traverser la rue de Marcilly et rejoindre le sentier qui est juste après la rue de l'Orée du Bois.

(4) Prendre à gauche le sentier qui longe le lotissement et poursuivre le sentier jusqu'à la D226.

(5) Traverser la route pour poursuivre le sentier en face qui rejoint puis longe le ruisseau de Morchène.

(6) Traverser le petit pont en bois et remonter vers la D108, traverser et suivre le chemin en face. Continuer jusqu'au bout puis vire à droite pour longer l'usine.

(7) Avant la Rue de la Planche (D226), prendre le sentier arboré à gauche, traverser le rond-point puis virer à droite jusqu'à la Rue de la Résine où se trouve le point de départ à gauche **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking Rue de la Résine**
N 47.821055° / E 1.949863° - alt. 111 m - km 0
- 1 À droite Rue de Bourges**
N 47.823216° / E 1.954755° - alt. 112 m - km 0.45
- 2 Plan d'eau de Morchène**
N 47.825729° / E 1.963918° - alt. 104 m - km 1.26
- 3 Pont en bois**
N 47.822329° / E 1.96911° - alt. 107 m - km 1.89
- 4 Sentier le long du lotissement**
N 47.825466° / E 1.971309° - alt. 110 m - km 2.87
- 5 Traversée de la D226**
N 47.822264° / E 1.977811° - alt. 109 m - km 3.48
- 6 Pont**
N 47.81225° / E 1.97971° - alt. 111 m - km 4.73
- 7 Sentier arboré à gauche**
N 47.8206° / E 1.96689° - alt. 108 m - km 6.66
- D/A Parking Rue de la Résine**
N 47.82104° / E 1.949852° - alt. 111 m - km 8.06

Informations pratiques

Restaurant le Clos de Saint-Cyr à proximité du départ/arrivée

A proximité

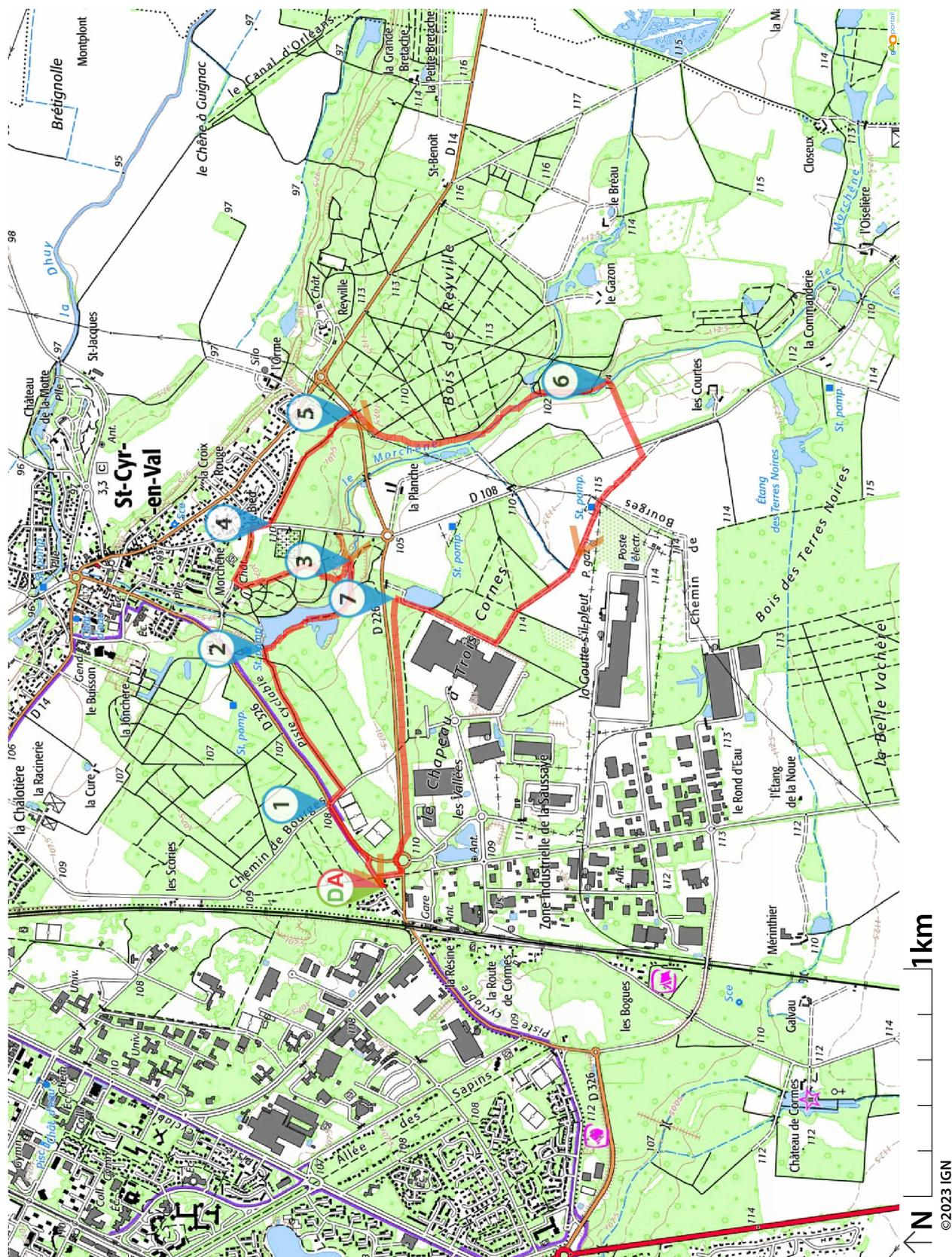
Le Château de Morchène : Le château a 112 ans. Construit en 1904 pour la noble famille Colas-des-Francis, il faut attendre 1988 pour que la demeure de plus de 200m² soit officiellement considérée comme une «propriété communale». Aujourd'hui, elle accueille mariages, séminaires et autres réceptions.

Plan d'eau de Morchène : Le paradis des pêcheurs ! On y trouve brochets, perches, sandres, carpes, black-bass ou encore gardons.

Le ruisseau de Morchène : affluent du Dhuy, longueur 7,2km

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-parc-et-ruisseau-de-morchene-a-saint-c/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.